



Rencontres professionnelles 2012

Les objets conservés dans les bibliothèques, ou la tapisserie de Bayeux, les pipes de la Baronne, et autres curiosités problématiques

*Journée d'étude
Mardi 11 décembre 2012
Paris, bibliothèque Buffon*

15 Bis rue Buffon 75005 Paris (<http://equipement.paris.fr/bibliotheque-buffon-1682>)

Vous considérez les objets de votre bibliothèque d'une des façons suivantes :

- a) C'est trop compliqué pour moi
- b) Après tout, ces objets seraient bien mieux au musée du coin
- c) C'est une collection comme une autre, à valoriser
- d) Ils contribuent fortement à l'identité de la collection, leur traitement est prioritaire.

Si vous estimez que ce n'est certes pas un ensemble prioritaire, mais que ces objets insolites qui vous posent tant de questions sont intéressants à faire connaître, cette journée d'étude est faite pour vous.

Si vous souhaitez faire le point de vos connaissances sur ce sujet, comment signaler des objets, comment les valoriser, trouver des partenaires, etc., ou si vous souhaitez apporter votre expérience et en discuter avec les collègues, inscrivez-vous : vous repartirez dans votre bibliothèque sinon avec des solutions, au moins avec des idées.

Objectifs :

- Déterminer si la place de mes objets est bien dans la bibliothèque, ou si un autre lieu pourrait leur convenir plus parfaitement : éléments de décision.
- Quelle est leur valeur au sein des collections patrimoniales de la bibliothèque ?
- Quelle méthodologie adopter pour aborder le traitement, la valorisation, le signalement, etc. de ce type de collection ?

S'inscrire par mél à l'adresse suivante :

bibliopat-asso@no-log.org

Programme

10h : Introduction à la journée / Christelle Quillet, présidente de l'association BiblioPat (SCDU Rouen)

10h10 : Pourquoi les bibliothèques conservent-elles des objets ?

États des lieux en BM / Claire Chemel (BnF)

Etat des lieux en BU / Julie Ladant (MESR)

11h-12h30 : Les aspects techniques du traitement des fonds d'objets : signaler et si possible, communiquer (table ronde)

Des inconditionnels de l'Unimarc à ceux qui disposent d'une licence Micromusée ou d'éditeur XML, qui cataloguent les objets dans leur GED ou dans le SUDOC, plusieurs solutions existent pour signaler les fonds d'objets : quelle serait la solution la plus pertinente pour vos fonds ? De même, quelles sont les solutions adoptées par les collègues pour communiquer les objets, dont certaines pièces (globes, tableaux grand format, etc.) sont parfois difficilement mobiles ?

Modératrice : Juliette Jestaz (secrétaire de l'association BiblioPat et ENSBA)

Le catalogage en Unimarc pour des objets isolés / Agathe Sanjuan (conservatrice de bibliothèque, responsable de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française)

L'utilisation de Micromusée / Caroline Dorion-Peyronnet (conservateur du Patrimoine chargée des collections antiques au Musée départemental des antiquités de Seine-Maritime)

Le signalement dans Calames / Caroline Fieschi (BDIC, Musée d'histoire contemporaine) et Bassirou Barry (BDIC, correspondant Calames).

Cataloguer les objets du spectacle en EAD / Mileva Stupar (chargée de collection au Département des arts du spectacle - BnF) et Joëlle Garcia (chef du service Archives et imprimés au Département des arts du spectacle – BnF)

12h30 : déjeuner libre

14h-15h30 : Collaborer (ou pas) pour mettre en valeur des objets en bibliothèque (table ronde)

La question posée est celle de la compétence des bibliothécaires pour mettre en valeur des objets. Les intervenants de cette table ronde montreront selon les cas que leurs objets forment collection ou qu'ils présentent peu d'intérêt dans leur contexte présent : il peut être pertinent dans ce cas d'établir

un partenariat à l'occasion d'une valorisation thématique. Etudes de cas divers et pistes pour une méthodologie.

Modérateur : Bernard Huchet (modérateur de la liste de discussion BiblioPat et Bibliothèque de Caen)

Vente de produits dérivés et exploitation des images d'objets : le cas de la tapisserie de Bayeux / Sylvette Lemagnen (directrice de la Médiathèque municipale de Bayeux-Musée de la tapisserie de Bayeux)

Le musée Alfred Canel, un musée à la manière d'un cabinet de curiosités / Mathilde Legendre (directrice du Musée de Pont-Audemer)

Valorisations de la collection de pipes de la baronne Alice de Rothschild à la BM de Grasse / Yves Cruchet (directeur des Médiathèques municipales de Grasse)

15h30-15h45 : pause

15h45-17h : Gérer des collections d'objets en bibliothèque : quelles décisions prendre ? (table ronde)

Parmi les bibliothèques qui ont des collections importantes d'objets et ont mis en place une gestion raisonnée de ce type de fonds, quels ont été les choix et qu'est-ce qui les a motivés ? Contexte, recensement, description, conditions de conservation et de mise à disposition du public, évaluation de l'environnement, restauration : autant de critères à renseigner et qui pèsent dans la balance pour faire ses choix.

Modératrice : Claire Haquet (BiblioPat et responsable du fonds ancien, BM Nancy)

Le patrimoine dans les établissements de l'enseignement supérieur : l'exemple de l'Observatoire./ Laurence Bobis (directrice de la Bibliothèque de l'Observatoire de Paris)

Dépôts et restauration des objets : quel cadre pour mener ces projets ? / François Lenell (chargé de mission Patrimoine, Département des bibliothèques, Service du livre et de la lecture. Ministère de la Culture)

La BM de Versailles : le dépôt et autres expériences autour des objets / Elisabeth Maisonnier (responsable du fonds ancien, BM de Versailles).

17h : Clôture de la journée d'étude.

17 h15 : Assemblée générale de l'association BiblioPat

- Bilan de l'année
- Présentation du site internet de BiblioPat et des archives de la liste (démonstration).
- Assemblée extraordinaire : proposition de modification des statuts pour élargir le CA à huit personnes (création de deux fonctions : webmestre + renfort pour les rencontres).
- Elections des membres du CA sortant : Bernard Huchet se représente, Marie-Françoise Garion ne souhaite pas se représenter) + les deux nouveaux membres.
- Programme des rencontres de l'année prochaine
- Questions diverses

Il faut vous munir de deux pouvoirs si nécessaire : un pour l'AG, un pour l'AG extraordinaire.